

ANNEXE 1 :

FICHE PRODUIT

BOUES D'ÉPURATION INDUSTRIELLES SURAUD ROUSSELOT ANGOULEME SAS (16)

Un amendement organique riche en azote, phosphore et chaux

Origine et type de produit

Les effluents, issus du process de production des gélatines, sont traités par l'intermédiaire d'une station d'épuration de type biologique en aération prolongée.

Mode d'obtention du produit

Les boues extraites sont épaissies puis chaulées et déshydratées par l'intermédiaire d'un filtre presse.

La production annuelle est de 8 500 tonnes à 35 % de siccité, soit 3 220 tonnes de MS.



Dose conseillée

Appliquée à la dose conseillée de 23 t/ha, les quantités d'éléments fertilisants sont les suivantes (l'azote constitue l'élément fertilisant limitant) :

Paramètres agronomiques	Valeur moyenne en kg/t de produit brut*	Coefficient de disponibilité	Éléments fertilisants disponibles en kg/ha
Matière organique (MO)	140	10 %	322
Azote total (NGL)	8,9	25 %	51
Phosphore (P ₂ O ₅)	5,3	40 %	48
Potasse (K ₂ O)	0,2	100 %	5
Magnésium (MgO)	0,9	100 %	20
Calcium (CaO)	75	100 %	1 725

(*) Teneurs moyennes observées dans les échantillons de boues prélevées de 2017 à 2020

Teneur en matière sèche 35 %, pH 11 et rapport C/N 8,6

Eléments traces métalliques

Eléments Traces Métalliques en mg/kg de MS	Valeurs limites Arrêté du 01/08/1998	Teneurs des boues*	Fumier bovin**	Engrais phosphaté Super 45**	Lisiers de porcs**
Cadmium Cd	10	0,3	0,7	48	0,3
Chrome Cr	1 000	24,1	11	230	18
Cuivre Cu	1 000	16,6	28	35	300
Mercure Hg	10	0,11	-	-	-
Nickel Ni	200	20,2	21	-	14
Plomb Pb	800	3,7	10	2,5	12
Zinc Zn	3 000	86,3	150	380	700
Cr + Cu + Ni + Zn	4 000	147,2	210	645	1032

(*) Teneurs moyennes observées dans les échantillons de boues prélevées de 2017 à 2020

(**) Source : ADEME

Composés traces organiques

Composés Traces Organiques en mg/kg de MS	Valeurs limites Arrêté du 08/01/1998	Teneurs Boues biologiques*
Total des 7 principaux PCB **	0,8	0,049
Fluoranthène	5	< 0,07
Benzo(b)fluoranthène	2,5	< 0,07
Benzo(a)pyrène	2	< 0,07

(*) Teneurs moyennes observées dans l'échantillon de boues prélevées de 2017 à 2020

(**) PCB 28, 52, 101, 118, 138, 153, 180

Modalités pratiques

Le transport est réalisé par tracteur et benne étanche. Les épandages sont réalisés avec le matériel de la CUMA de Villebois Lavalette.

SEDE Environnement met en place un suivi agronomique destiné à vous conseiller et à suivre l'évolution de la relation sol-plante dans le cadre de l'utilisation des boues.

SEDE Environnement organise pour vous le transport et la livraison.



SEDE VEOLIA

AGENCE NOUVELLE AQUITAINE

50 avenue du Président John Kennedy 87000 LIMOGES 05 55 70 12 90

Vos Contacts

David SAGE, Responsable d'exploitation 06 11 26 68 83

Lauréline DUBRAC, Responsable d'affaires 06 23 12 28 08

ANNEXE 2 :

ANALYSES DE SOLS

ANNEXE 3 :

LISTE DES PARCELLES ÉPANDABLES

FICHE PARCELLAIRE PAR EXPLOITATION AVEC COMMENTAIRES D'APTITUDE

Raison sociale : VICTORIA SALVADOR

Commune du siège : GRASSAC

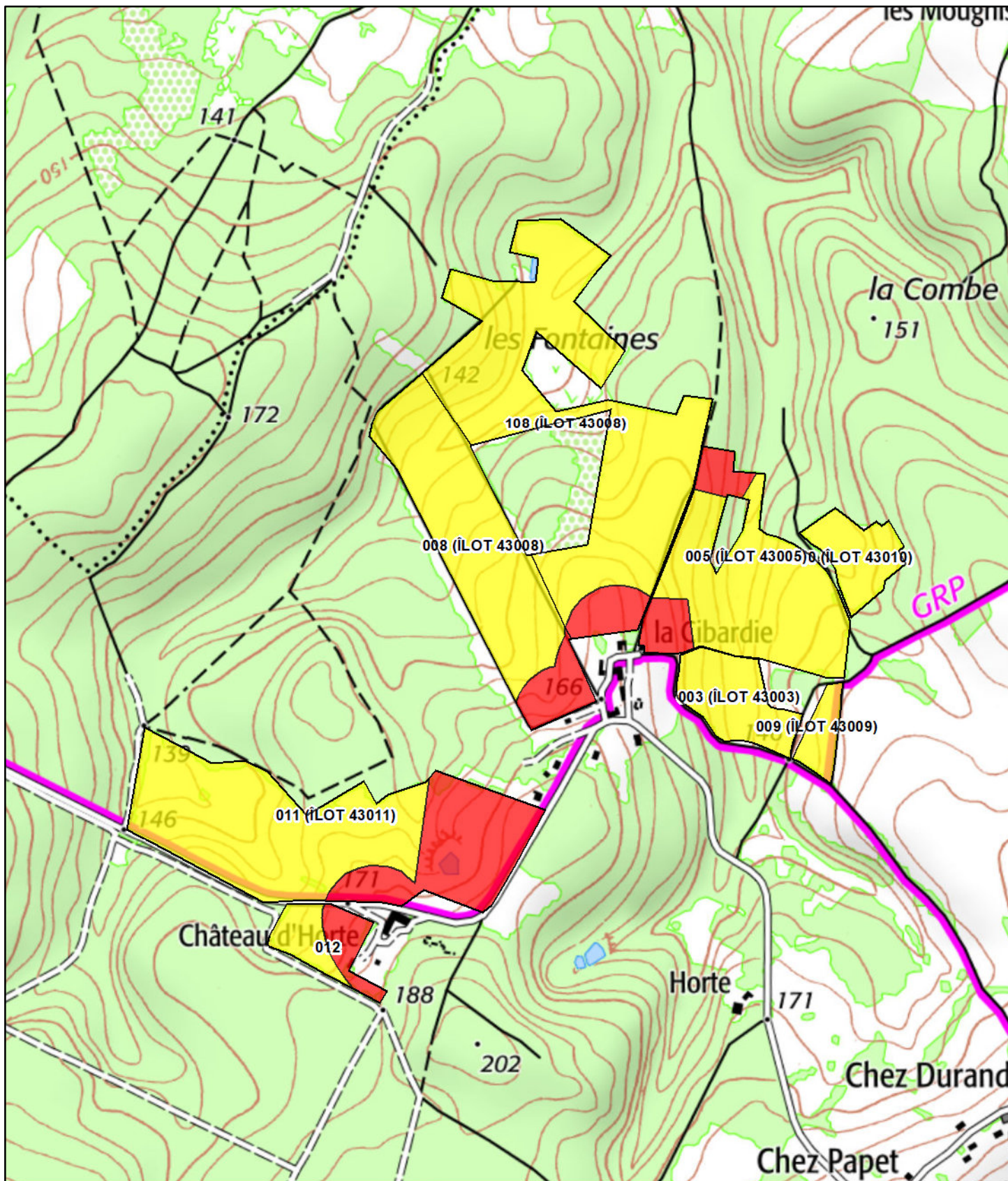
Périmètre : ROUSSELOT 2004

Parcelle				Aptitude à l'épandage		
Code Suivra	Nom de la parcelle	Surface (ha)	Commune	Classe	Surface (ha)	Commentaires
1600043003	003 (ÎLOT 43003)	2,85	GRASSAC	1	2,85	
1600043005	005 (ÎLOT 43005)	9,40	GRASSAC	1	7,76	
				0	1,64	tiers
1600043008	008 (ÎLOT 43008)	10,20	GRASSAC	0	1,40	tiers
				1	8,80	
1600043009	009 (ÎLOT 43009)	0,99	GRASSAC	1	0,99	
1600043010	010 (ÎLOT 43010)	2,05	GRASSAC	1	2,05	
1600043011	011 (ÎLOT 43011)	16,11	GRASSAC	1	10,75	
				0	5,36	tiers
1600043012	012	2,07	GRASSAC	0	1,00	tiers
				1	1,07	
1600043108	108 (ÎLOT 43008)	15,71	GRASSAC	1	14,55	
				0	1,16	tiers
TOTAL		59,38				

Total Aptitude 0 :	10,56 ha
Total Aptitude 1 :	48,82 ha
Total Aptitude 2 :	0,00 ha

ANNEXE 4 :

DOSSIER CARTOGRAPHIQUE



SEDE YOANN LABROUSSE

2022

Aptitude à l'épandage

- Interdit
- Autorisé sous condition
- Autorisé

- Captage
- Périmètre rapproché
- Périmètre éloigné

